

Cercle des Sciences naturelles

Nyon - La Côte

Soutien financier ponctuel à un/des projet.s

Règlement et soumission



Le [Cercle des Sciences Naturelles Nyon - La Côte](#) (CSNC) est une association vaudoise qui organise annuellement plusieurs conférences et excursions de terrain couvrant la diversité des sciences naturelles dans le but de propager connaissances, respect et conservation des richesses naturelles. En 2025, le CSNC souhaite soutenir un ou plusieurs projets régionaux touchant à une thématique environnementale. Sont concernés, par exemple, les projets de conservation de milieux naturels ou la création de biotopes de substitution, ceux favorisant la biodiversité ou assurant la protection ou la valorisation de géotopes. Il peut s'agir de projets caractéristiques visant un impact concret sur le terrain, ou de projets destinés à renforcer l'action d'autres acteurs.

Procédure de soumission

- Délai de soumission de la demande de soutien : **samedi 18 mai 2025**
- Envoi de la demande par e-mail à : Wendy Strahm, wendy.strahm@gmail.com. L'envoi sous format Word ou PDF est à privilégier.
- Sélection d'un/plusieurs projet.s par la commission *ad hoc* du CSNC, sans possibilité de recours.
- Réponses aux soumissionnaires : été 2025.

Conditions pour déposer une demande de soutien

- Le montant de la demande ne doit pas dépasser CHF 15'000.-.
- La demande est déposée en qualité de **personne individuelle** (membre ou non du CSNC), de **personne morale**, de **collectivité**, ou d'une **commune**.
- Le projet a trait à une thématique **environnementale** ou **nature** ou **biodiversité** ou **géologie**.
- Le projet est localisé sur le **canton de Vaud**, dans la **région délimitée** ci-dessous (correspondant au périmètre affecté au Comité régional Ouest de Pro Natura Vaud) :



Critères de sélection

- **Pertinence du projet et validité scientifique.**
 - **Finalité concrète** sur le terrain.
 - **Viabilité** à moyen et à long terme (ex : entretien de l'aménagement assuré).
 - **Pertinence du soutien financier du CSNC** pour la réalisation du projet.

Exemples de projets pouvant être soutenus

- Aménagement d'un biotope dans une zone qui ne bénéficie pas encore d'un statut de protection.
 - Création ou remise en état d'un habitat/écosystème.
 - Aide à l'achat d'un terrain à haute valeur pour la conservation (le CSNC ne deviendra pas co-propriétaire, ni responsable de la gestion du site).
 - Projet de type « nature en ville ».
 - Projet d'éducation à l'environnement / de sensibilisation du public (outil didactique, exposition, atelier, animation).

Exemples de projets ne pouvant pas être retenus

- Projet de recherche sur la génétique d'une espèce.
- Monitoring d'une espèce menacée en Suisse relevant de la compétence des autorités cantonales.
- Etude à large spectre sans implication concrète dans la région.
- Salaire dédié à un emploi préexistant.

Suivi du projet

A la fin du projet (ou 2 ans après l'octroi du soutien financier), envoi d'un **rapport de projet** au Cercle des Sciences Naturelles Nyon - La Côte. Ce rapport comprendra : premiers résultats, synthèse de réalisation du projet, impacts déjà observés au niveau environnemental / biodiversité / autres.

Le Cercle des Sciences Naturelles Nyon - La Côte se réserve le droit de prendre régulièrement des nouvelles du projet et des réalisations qui en découlent, ainsi que de contribuer à sa **promotion / diffusion des résultats**.

Le porteur de projet s'engage à offrir une conférence ou une excursion dans le cadre du programme annuel du CSNC.

Les publications ou réalisations ayant bénéficié du soutien financier du Cercle des Sciences Naturelles Nyon - La Côte l'indiqueront dans les **remerciements**.

Questions

Pour toute précision, contacter Carmen Sangin, c.sangin@nature-humaine.ch.